

La collecte sélective des médicaments périmés et non utilisés est nécessaire.

Pour votre sécurité, ainsi que celle des autres.

Les médicaments périmés et non utilisés n'ont pas leur place dans votre armoire à pharmacie. Leur consommation peut nuire à votre santé. Il est donc préférable de les éliminer après leur date de péremption. Pour certains médicaments, la durée de conservation est limitée après l'ouverture du conditionnement. Pour votre sécurité personnelle et celle des autres qui pourraient être en contact avec des médicaments périmés et non utilisés, vous ne pouvez pas les jeter de n'importe quelle manière. Voilà pourquoi il est important que vous séparez ces médicaments des autres déchets ménagers.

Le secteur pharmaceutique, en collaboration avec les autorités, offre une solution.

En collaboration avec les régions, le secteur pharmaceutique a élaboré une solution gratuite pour le patient. Laquelle ? Tous les pharmaciens vous offrent la possibilité de ramener vos médicaments périmés et non utilisés dans leur officine. Le pharmacien les collecte dans une boîte spécialement conçue à cet effet. Les grossistes-répartiteurs reprennent ces boîtes, après quoi elles sont détruites. Toute l'opération est financée par les entreprises pharmaceutiques, avec le soutien des pharmaciens.

Avec votre aide et avec ce guide de tri !

Evidemment, cette solution ne peut fonctionner que si vous participez ! Contrôlez donc régulièrement votre armoire à pharmacie. Rapportez vos médicaments périmés et non utilisés sans la boîte et sans la notice chez votre pharmacien. Ce dernier répondra volontiers aux questions que vous vous posez.

Grâce au guide de tri à l'intérieur de ce dépliant, vous saurez exactement comment trier vos médicaments.

Merci pour votre collaboration !

Une initiative commune des pharmaciens, des grossistes-répartiteurs, de l'industrie du médicament et des autorités régionales.

Pour plus d'info : www.bonusage.be
Questions ou remarques ? info@bonusage.be



OPHACO

NVGVEANGR

[pharma.be]



2623-909

Médicaments périmés et non utilisés ? Votre pharmacien les récupère !



Je trie, je participe !

Une initiative commune des pharmaciens, des grossistes-répartiteurs,
de l'industrie du médicament et des autorités régionales

info@bonusage.be
www.bonusage.be

pharmacien ✓

Médicaments sans la boîte et sans la notice



Pilules, suppositoires
et capsules non
consommés dans
leur blister

Restes de
pommades
dans leur tube

Restes de sirops et médi-
caments liquides (gouttes
pour le nez ou les oreilles)
dans leur flacon

Restes de sprays et
d'aérosols dans
leur flacon

~~pharmacien~~

Emballages vides de médicaments



Bouteilles en
verre vides



verre, p. ex.
bulles à verre

Blisters et
emballages en
plastique vides



déchets ménagers

Papier et boîtes en
carton



vieux papiers, p. ex.
parc à conteneurs ou
collecte sélective en
porte-à-porte

Non médicaments



Restes de pesticides, herbicides,
engrais artificiels, produits
chimiques



parc à conteneurs

Alimentation particulière (pour
adultes et bébés), plantes
et vitamines



déchets ménagers